

République française

Département de l'Hérault

## COMMUNE DE LE CAYLAR

Séance du 27 novembre 2024

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 13/11/2024

*L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean TRINQUIER*

Présents : 7

*Salle du Conseil Municipal*

Votants : 7

**Présents :** Jérôme CLARISSAC, Christelle DE OLIVEIRA, Françoise MARTIN DUPE, Jean TRINQUIER, Alexandra AVAZERI, Benoît CAMBON, Lucas MIALANE

Pour: 7

Contre: 0

**Représentés:**

Abstentions: 0

**Excusés:** André BERTRAND

**Absents:** Julien PRADEL

**Secrétaire de séance:** Christelle DE OLIVEIRA

### Objet: Actualisation du linéaire de la voirie communale - DE\_2024\_043

La longueur de la voirie communale impacte les montants de la dotation globale de fonctionnement. Chaque année, il est nécessaire de communiquer aux services de la Préfecture la longueur de voirie classée dans le domaine public communal.

La loi du 9 décembre 2004 précise les critères nécessaires à la prise en compte des modifications concernant la longueur de la voirie communale.

**Vu** les articles L2334-1 à L2334-23 du Code général des Collectivités territoriales.

**Vu** la nécessité d'actualiser le tableau d'inventaire des voiries et d'approuver le linéaire de la voirie communale.

**Le Conseil municipal, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :**

#### ARTICLE 1

APPROUVE l'actualisation du linéaire de voirie communale avec les éléments repris en annexe

#### ARTICLE 2

APPROUVE le linéaire de voirie communale porté à 36 055,65 mètres linéaires.

#### ARTICLE 3

AUTORISE Monsieur le Maire à déclarer ce nouveau linéaire auprès des services de la Préfecture pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement

Le secrétaire de séance  
(article L2121-23 du CGCT)



Le Maire



*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.*

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

N° ORDRE	APPELLATION	POINT D'ORIGINE	POINT D'EXTRÉMITÉ	LONGUEUR EN M
1	AIRE DE LA COUSTETE	D609	D609	177,01
2	AIRE DE LA TRANSHUMANCE	D142E5	D142E5	111,54
3	AIRE DES TRANSHUMANTS	D142E5	VOIE SANS NOM - 057	148,54
4	AVENUE GASTON CLAPIER	RUE DE LA LAVOGNE	CHEMIN DES ABAÏSSES	184,96
5	CHEMIN DE CANALS	ZAE LES ROCAILLES	FAUBOURG SAINT-MARTIN	161,96
6	CHEMIN DE CANTEGAL	ROUTE DE SAINT-PIERRE	IMPASSE	214,75
7	CHEMIN DE COMBE AZEMA	CHEMIN DES RIVES	VOIE SANS NOM - 050	2263,26
8	CHEMIN DE LA COUVERTOIRADE	D609	LIMITE COMMUNALE	2754,53
9	CHEMIN DE LA FONTAINE	RUE DU MAS GERVAIS	CHEMIN DE LA SOURCE	319,63
10	CHEMIN DE LA MOUISSE	CHEMIN DU CROS	CHEMIN DES BAUMES	2221,93
11	CHEMIN DE LA SOURCE	RUE DU CAMP LAURIER	IMPASSE	425
12	CHEMIN DE L'ARAMOUTH	IMPASSE	LIMITE COMMUNALE	465,39
13	CHEMIN DE LARMAT	FAUBOURG SAINT-MARTIN	IMPASSE	436,54
14	CHEMIN DE LIMOUNESQUE	CHEMIN DES BAUMES	LIMITE COMMUNALE	501,94
15	CHEMIN DE LOULETTE	CHEMIN DU PEYRE BERTRAND	CHEMIN DU PEYRE BERTRAND	262,49
16	CHEMIN DE PATCHOU	RUE NOTRE-DAME	CHEMIN DES CITERNES	97,78
17	CHEMIN DE ROQUELAURE	D142	LIMITE COMMUNALE	427,8
18	CHEMIN DE SERVIERES	CHEMIN DE SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE	LIMITE COMMUNALE	5089,28
19	CHEMIN DE SORBS	CHEMIN DE LA MOUISSE	IMPASSE	699,13
20	CHEMIN DES ABAÏSSES	CHEMIN DU CROS	CHEMIN DU CLAUZALS	591,17
21	CHEMIN DES BAUMES	CHEMIN DE LA COUVERTOIRADE	CHEMIN DE L'ARAMOUTH	1655,3
22	CHEMIN DES CITERNES	RUE DE LA VILLE	RUE NOTRE-DAME	100,13
23	CHEMIN DES FUMADES	CHEMIN DE LA SOURCE	CHEMIN DE LA MOUISSE	449,49
24	CHEMIN DES RIVES	RUE DU BARYMBAL	VOIE SANS NOM - 050	2793,34
25	CHEMIN DU BOSC	D609	IMPASSE	190,72
26	CHEMIN DU CHATEAU	RUE DU ROC CASTEL	VOIE SANS NOM - 011	70,77
27	CHEMIN DU CLAUZALS	D9	CHEMIN DU CROS	694,95
28	CHEMIN DU COUTAL	D142	IMPASSE	75,91
29	CHEMIN DU CROS	AVENUE GASTON CLAPIER	LIMITE COMMUNALE	1884,32
30	CHEMIN DU DOMAINE DE CLARISSAC	ROUTE DU CAYLAR	CHEMIN DES RIVES	396,32
31	CHEMIN DU MAS AUDRAN	AVENUE DE LODEVÉ	LIMITE COMMUNALE	1340,07
32	CHEMIN DU MAS D'AUSSEL	D142E5	IMPASSE	880,77
33	CHEMIN DU PARADIS	ROUTE DE SAINT-PIERRE	IMPASSE	179,04
34	CHEMIN DU PEYRE BERTRAND	CHEMIN DE LA MOUISSE	LIMITE COMMUNALE	1118,32
35	CHEMIN DU PIOCH	D142	IMPASSE	210,55
36	CHEMIN DU PIOCH AUNIS	CHEMIN DE LA SOURCE	CHEMIN DES FUMADES	219,14
37	CHEMIN DU PRE MONSEIGNES	D155E2	IMPASSE	249,35
38	CHEMIN DU SALZET	ROUTE DU CAYLAR	CHEMIN DES RIVES	558,03
39	CHEMIN SAINT PIERRE DE LA FAGE	VOIE SANS NOM - 023	VOIE SANS NOM - 052	566,83
40	FAUBOURG SAINT-MARTIN	AVENUE DE MILLAU	AVENUE DE LODEVÉ	831,51
41	GRAND RUE	RUE DE LA VILLE	RUE DU PORTAL BLANC	96,48
42	IMPASSE DE LA GLUJADE	RUE DU BARYMBAL	IMPASSE DE LA GLUJADE	72,66
43	IMPASSE DE LA LAITERIE	AVENUE DE MILLAU	IMPASSE	30,02
44	IMPASSE DES ANGLADES	RUE DU JEU DE MAIL	IMPASSE	35,73
45	IMPASSE DES BERGERIES	RUE DES ECOLES	IMPASSE	82,23
46	IMPASSE DES SAPINS	RUE DES JARDINS	IMPASSE	50,81
47	PLACE DE LA REPUBLIQUE	RUE DE LA VILLE	RUE DU QUAI	107,63
48	PLACE DE LA TOUR	RUE DE LA TOUR	PLACE DE LA TOUR	98,00
49	PLACE DE LA VIERGE	PLACE DE LA VIERGE	PLACE DE LA VIERGE	74,24
50	PLACE DE L'EGLISE	RUE DE LA LAVOGNE	RUE DE L'EGLISE	81,57
51	RUE DE LA LAVOGNE	PLACE DE L'EGLISE	RUE DU CAMP LAURIER	102,59
52	RUE DE LA TOUR	AVENUE DE MILLAU	RUE DU PORTAL BLANC	48,45
53	RUE DE LA VILLE	RUE DU QUAI	PLACE DE LA REPUBLIQUE	131,06
54	RUE DE L'EGLISE	AVENUE MONTPELLIER	RUE DU QUAI	126,96
55	RUE DES ECOLES	AVENUE MONTPELLIER	FAUBOURG SAINT-MARTIN	212,58
56	RUE DES FENETRES	FAUBOURG SAINT-MARTIN	RUE DU JEU DE MAIL	51,43
57	RUE DES JARDINS	AVENUE MONTPELLIER	AVENUE DE LODEVÉ	225,99
58	RUE DES PAILLERS	RUE DU STADE	PLACE DE L'EGLISE	157,86
59	RUE DES PUIITS	RUE DU CAMP LAURIER	PLACE DE L'EGLISE	40,04
60	RUE DU BARYMBAL	AIRE DU CAYLAR	FAUBOURG SAINT-MARTIN	393,11
61	RUE DU CAMP LAURIER	AVENUE GASTON CLAPIER	RUE DE L'EGLISE	169,58
62	RUE DU JEU DE MAIL	PLACE DE LA REPUBLIQUE	FAUBOURG SAINT-MARTIN	289,51
63	RUE DU MAS GERVAIS	AVENUE DE MILLAU	CHEMIN DE LA FONTAINE	114,26
64	RUE DU MOULIN	RUE DU BARYMBAL	CHEMIN DE CANALS	235,44
65	RUE DU PORTAL BLANC	GRAND RUE	PLACE DE LA REPUBLIQUE	97,19
66	RUE DU PRE	RUE DE L'EGLISE	RUE DES PAILLERS	60,87
67	RUE DU QUAI	RUE DE LA VILLE	RUE DE L'EGLISE	221,06
68	RUE DU ROC CASTEL	RUE DE LA VILLE	GRAND RUE	94,83
69	RUE DU STADE	ROUTE DE SAINT-PIERRE	RUE DE LA LAVOGNE	207,19
70	RUE MADEMOISELLE MARIE	AVENUE MONTPELLIER	RUE DES ECOLES	49,15
71	RUE NOTRE DAME	RUE DE LA VILLE	CHAPELLE NOTRE DAME DU ROC CASTEL	277,64
	TOTAL			36055,65